L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 MAI 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI 7 MAI 1879.

LA CONVENTION.

XV.

DES IMPOTS.

(Suite.)

En matière d'impôts, ce ne sont pas les systèmes qui manquent. Les théoriciens, prenant le sujet où ces ont finissant table rase des conditions multiples de l'existence dans les sociétés, en sont dit que plus les taxes seraient simplifiées, plus la perception en serait facile et peu coûteuse. Ils ont donc proposé une taxe unique sur le capital ou sur le revenu. Ce serait, en effet, excessivement simple. L'Etat ayant besoin de tant de millions, prélèverait tant pour cent soit sur le capital sous toutes les formes possibles, soit sur le revenu.

Nous démontrerons les inconvénients qu'offre une taxe unique sur le capital ou la propriété, en invoquant l'exemple des Etats-Unis. Quand à l'impôt sur le revenu nous ne contestons pas qu'il ne soit réduisant à première vue; mais, si on suit les règles que nous avons posées dans notre premier article, il faudra l'appliquer au bas de l'échelle sociale comme au haut et réclamer la taxe sur les salaires aussi bien que sur les bénéfices ou les autres revenus. Or, l'impôt direct sur les salaires paraîtra beaucoup plus dur et aura d'une perception beaucoup plus difficile que l'impôt indirect qui est payé journellement et d'une façon insensible.

L'impôt sur le revenu est, d'ailleurs, très difficile à déterminer; il est de ceux qui prêtent le plus à la fraude. Aussi, bien qu'il soit le plus logique en théorie, il n'a reçu que des applications fort restreintes. Il n'y a guère qu'en Angleterre, actuellement où il produise des résultats satisfaisants. Les revenus au-dessous de 2,500 francs y sont exemptés. Plusieurs autres pays ont cherché dans l'impôt sur le revenu, soit une nouvelle source de recettes, soit un redressement des charges jugées trop lourdes.

On se souvient qu'après la guerre de sécession, les Etats-Unis établissent un impôt sur le revenu qui produisit dans une année cinq à six cents millions de dollars. Il fallut renoncer à ce système qui eût promptement épuisé la nation.

Contrairement à ce qu'enseigne la théorie, les pays d'Europe, au lieu de simplifier leurs taxes, ont, au contraire, cherché à les diviser le plus possible, et comme ce système de division leur a réussi, ainsi que le prouve la rentrée facile des impôts, on peut en conclure que plus l'impôt est divisé, plus il est facile à supporter. Cette règle de l'expérience pratique vient bien les axiômes abstraits de la science.

D'autres théoriciens ont prétendu démontrer que la forme et la multiplicité des impôts importe peu, parce qu'en fin de compte, les impôts retombent toujours sur les consommateurs, en vertu de ce qu'ils appellent la loi de répercussion. Le propriétaire reconvre l'impôt qu'il paie sur ses locataires qui à leur tour, le recouvrent sur ceux à qui ils vendent et pour qui ils travaillent. Le marchand se remboursera du montant de sa patente et de ses impôts sur le prix de ses ventes. Enfin, chacun se récupère des impôts de consommation de quelque façon, les uns sous forme de bénéfices, les autres sous forme de salaires.

La théorie est très jolie. On la pousse même si loin qu'on peut se demander qui est-ce qui paie l'impôt, puisque chacun se rembourse de ce qu'il a payé. Le vérité est que la loi de répercussion ne fait pas disparaître l'impôt, mais qu'elle tend dans une certaine mesure, à équilibrer les charges.

"Il est indifférent, dit Ricardo, que vous imposiez les bénéfices ou les salaires, le résultat est toujours le même. Vous augmenterez la contribution foncière qu'il n'y aurait pas encore de changement."

Cela peut être indifférent à la théorie, cela n'est pas indifférent à ceux que frappe immédiatement le changement de système, car ce changement trouble l'équilibre qui ne peut être rétabli qu'au bout d'un temps assez long. Si, d'ailleurs, le principe de la répercussion est vrai, il ne l'est que dans des conditions normales et dans les pays où l'impôt est ouvertement divisé pour que les compensations puissent prospérer et facilement s'établir. Notre propre expérience en Louisiane démontre, en effet, qu'il ne peut y avoir répercussion, lorsqu'un impôt exorbitant pèse presque uniquement sur une seule catégorie de citoyens.

En Europe, comme nous venons de le dire, les impôts sont très divisés, et l'on ne demande guère à la taxe directe que le quart du budget, tandis que le surplus est supporté par les diverses taxes indirectes. On s'est bien trouvé de ce système, on dépit de toutes les critiques des économistes qui n'ont pas hésité à condamner les taxes de consommation.

Et pourtant, dit M. Victor Bonnet, ces impôts ainsi condamnés par la science, qui sont comme pour plus sur le pauvre que sur le riche, sont établis partout en Europe. Il y a même cette remarque à faire que plus les Etats sont riches et avancés en civilisation, et plus la contribution indirecte y prend d'importance par rapport à la contribution directe. En Turquie, la première fournit à peine le quart du budget; en Angleterre, elle en fournit les trois quarts. Il en est de même en France et en Hollande. Cette contradiction de la pratique avec la science paraît bizarre. Il y a longtemps qu'elle existe. On n'a pas cessé dans le monde économique de répéter contre les taxes indirectes les mêmes accusations, d'en signaler l'injustice et cependant elles ne cessé développées partout fortement comme si elles étaient liées au progrès général des sociétés.

Le même auteur ajoute :

Depuis trente ou quarante ans environ, le prix des choses les plus nécessaires à la vie et au bien-être de chacun a plus que doublé, tout paraît avoir augmenté en moyenne de 30 à 40 pour 100. Eh bien, pendant la même période, les salaires ne sont accrus de 50 à 60 pour cent. C'est un bénéfice réel. On peut en indiquer que les ouvriers comme les autres ont mis à la charge des consommateurs ce qu'ils ont eu à payer en plus pour leur existence, et qu'ils ont encore trouvé le moyen de rendre cette existence meilleure ? Y aurait-il eu une exception pour l'impôt ? "Un quelque façon que vous vous y preniez, a dit M. Thiers dans son livre sur la *Propriété*, l'impôt retombera toujours sur le consommateur." Et qui sera ce consommateur définitif? Le revenu brut sur lequel nous vivons tous.

Il n'est pas de grand pays ayant un budget en équilibre et de bonnes finances, qui puisse se contenter de simples taxes exemptrices ou de taxes directes n'atteignant pas les choses nécessaires à la vie. Le peuple n'aime pas tout ce qui sent l'inquisition dans la perception de l'impôt, mais il prend bien peu parti des taxes qui frappent même les choses nécessaires à la vie, et elles sont maudites et se paient par fractions minimes. On a très mal accueilli en France la proposition de remplacer l'impôt par l'abattage de la viande par une augmentation de la taxe sur le tabac.

La France est un des Etats où les impôts rentrent le plus facilement ; c'est un de ceux où les taxes directes sont les plus légères. Sur un budget de 2,700,000,000 francs, la propriété foncière ne paie de taxe directe à l'Etat que pour 172 millions ; c'est moins de cinq pour cent de son revenu. L'impôt des patentes rapporte près de 115 millions et avec les centimes additionnels près de 200 millions ; l'impôt sur les actes, l'enregistrement et les successions plus de 600 millions, l'impôt sur les consommations de six à sept cents millions ; le surplus vient des douanes, des transports, de la taxe mobilière, etc.

Nous terminerons ces considérations préliminaires par une dernière citation empruntée au travail de M. Victor Bonnet, travail qui vient d'être publié en volume après avoir paru en articles dans la *Revue des deux mondes*, dans le cours des années 1877 et 1878.

Un économiste fort spirituel, M. de Molinari, en rendant compte de l'excellent livre de M. Vuitry sur le système financier de la France dans l'antiquité et au moyen âge, disait dernièrement qu'il était fort difficile, aujourd'hui encore, de savoir exactement ce que chacun de nous paie d'impôts; il y a ceux que l'on voit et que l'on sent, et ceux que l'on ne voit pas et que l'on ne sent guère. Il avait raison ; si l'on ne se préoccupe que de l'incidence première, le calcul n'est pas aisé à faire. Mais ce n'est pas là ce qu'il faut chercher, ce qui importe c'est la résultat définitif, et pour celui-là il est facile de le connaître ; on n'a qu'à rapprocher le chiffre du budget de celui du revenu brut du pays. Si ce budget est de 3 milliards, par rapport à un revenu de 20, les ressources particulières de chacun de nous sont atteintes de la même manière, sous une forme ou sous une autre ; nous payons au fisc le septième environ de notre revenu, qu'il consiste en rentes, en traitements ou en salaires. Voilà la vérité vraie et le dernier mot de la science. La ferme de l'impôt n'a d'importance réelle qu'au point de vue du développement de la richesse ; il faut favoriser celle qui y suit le moins, aujourd'hui surtout que nous sommes en présence de la concurrence universelle et qu'il s'agit d'affranchir la production de tous les obstacles qui la gênent. S'il nous était permis de faire une comparaison, peut-être un peu familière, mais qui rendrait bien notre pensée, nous dirions ici : Quand on veut obtenir d'un cheval de course qu'il développe tous ses moyens, on commence par diminuer le poids qu'il est appelé à porter, on égalise ce poids avec celui des concurrents ; on s'applique ensuite à le bien équilibrer, de façon qu'il ne pèse pas trop sur les parties du corps où il devandrait le plus incommode. Eh bien, on doit agir de même pour les impôts, il faut les alléger le plus possible et les répartir ensuite sur toutes les branches de la richesse, afin qu'ils n'en écrasent aucune.

☞Les plus belles photographies que nous ayons vues à la Nouvelle-Orléans, sont celles que fait Lillienthal, un des meilleurs artistes de notre ville.

Un problème à résoudre : Où le propriétaire de l'ETOILE ROUGE peut-il trouver la chanteuse pour pouvoir la vendre à si bon marché ?

Tâcheurs préparés ; on n'a pas à les entre à dîner.

Il y en a qui se mettent le doigt dans l'œil, d'autres qui ont de ces belles mères !.....il y en a aussi qui ont le bon esprit de ne se chasser qu'à l'ETOILE ROUGE.

TRAITÉS DE COMMERCE.—*Le Temps* a dit que, par suite d'un accord intervenu entre la France et l'Angleterre, le traité de commerce franco-anglais a été prorogé jusqu'au 30 juin 1880.

C'est une erreur complète. Les négociations entamées n'ont point pour objet de prorogar le traité qui vient d'être dénoncé, et le gouvernement n'aurait pas, sans être accusé de ne savoir ce qu'il veut, adopter une telle mesure. Les négociations ont trait au délai dans lequel sera appliqué le nouveau tarif général. Le gouvernement est décidé à n'accorder que six mois à partir du vote de ce tarif, pour en mise en pratique. Si ce délai passé, on n'a pu se mettre d'accord avec les nations intéressées, pour la conclusion de nouveaux traités de commerce, le tarif général sera appliqué. Nous sommes en mesure de garantir la scrupuleuse exactitude de ces renseignements, qui nous viennent de source très et autorisée.

(Correspondance universelle.)

—On lit dans l'*Univers* :

"Le saint jour de Pâques on avait peine à trouver place dans les églises. Partout la foule était énorme.

"Les communions ont été fort nombreuses et des plus édifiantes. A la communion générale des hommes, à Notre-Dame, on remarquait M. le duc de Nemours et M. le duc d'Alençon, divers personnages politiques, MM. de Broglie, Buffet, d'Audiffret-Pasquier, Pinard, le baron Baude, des sénateurs et des députés, des magistrats, des membres de l'Institut, plusieurs officiers en activité en uniforme, bon nombre d'élèves de l'Ecole polytechnique, des représentants de la presse catholique, des membres de l'aristocratie et des ouvriers.

"Le soir, M. le duc de Nemours, avec sa famille, assistait aux vêpres à Saint-Sulpice, où il a reçu des témoignages de respect de la foule ; M. Martel, président du Sénat, a assisté également aux vêpres de Notre-Dame. M. le maréchal et Mme la maréchale de MacMahon étaient à Sainte-Clotilde."

—On sait que le journal *La Révolution française* a été condamné pour le délit d'outrage et de dérision envers une religion reconnue par l'Etat. L'article dans lequel ce délit a été relevé avait trait au Christ et à sa mère.

S'il faut en croire certaines bonnes âmes accréditées, les poursuites auraient été engagées non point sur la demande du ministre des cultes ni sur celle du clergé catholique, mais bien sur des plaintes émanées par des représentants du protestantisme orthodoxe.

Pantoufles dernières gares, à l'ETOILE ROUGE.

Avez-vous encore mangé une soirée de fiançailles ?

LES GELÉES EN FRANCE.—Nous lisons dans la *Patrie* du 22 avril :

"De tous côtés, nous recevons de fâcheuses nouvelles de cette rude gelée qui a surpris les arbres fruitiers et la vigne. Le Midi paraît surtout avoir beaucoup souffert, car, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, on nous écrit que les vignes et les arbres fruitiers ont été très éprouvés; aux environs de Carcassonne, le mal est considérable, et de Cénet, M. Jussen écrit que les vignes les plus avancées, dont les bourgeons avaient de 5 à 10 centimètres, ont été complètement ravagées et qu'on peut évaluer la perte à un tiers de la récolte.

Les vignes présentaient une bonne végétation, les bourgeons étaient gros et les raisins en germe se comportaient bien à la suite des abondantes pluies du mois de mars. Les pommiers en fleurs, les fruits et les mûriers, tout a d'ailleurs subi les mêmes pertes.

Dans la Gironde, les gelées du 4 avril et du 5 avril avaient déjà occasionné d'assez graves dommages. Quant aux céréales, elles sont vivement fatiguées par l'excès d'humidité que les pluies fréquentes y maintiennent; aussi les travaux des champs semblent en retard presque partout. On écrit de cette région que tout est en fleurs et en verdure, sauf le maïs à la fête ; s'il continuait seulement à se montrer pendant huit jours, il serait mirable.

—Bétharram, 90 avril.—La *gelée* a causé des pertes déplorées dans plusieurs communes de notre arrondissement, notamment à Thèbes, Meyrial-les-Bains, Cazaux et Voyron, et dans quelques localités voisines de l'Ariège.

Ces pertes peuvent être évaluées au quart de la récolte.

Rotten en chevreau français, pour dames, à l'ETOILE ROUGE.

—Le nombre d'Italiens qui figurent pour 50,000 dans le recensement qu'en vient de faire à Marseille, ne s'élevait, en 1851, qu'à 16,000. Dix ans après, on comptait 20,000 Italiens, et en 1866, 26,700. Depuis cette époque leur nombre n'est guère de 50,000 environ, tandis que les Espagnols vendent à décroître de jour en jour. De 8,025 en 1861, ils sont tombés à 900 aujourd'hui.

LE DISCOURS DE M. FERRY.

Voici la conclusion du discours que M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, a prononcé à l'occasion de la distribution des prix aux Sociétés savantes, à la Sorbonne.

C'est que, messieurs, entre le passé et l'avenir de notre pays, il n'y a ni divorce ni contradiction ; les maîtres de la science historique de ce siècle—et j'en vois plusieurs assis sur ces bancs—ont montré à l'Europe et au monde, ont fait entrer dans l'esprit public cette vérité qu'il n'y a jamais eu à aucune époque de notre histoire solution de continuité, que la Révolution française n'était pas une rupture, mais un développement. (Vifs applaudissements.)

Oui, messieurs, la démocratie française qui a conquis depuis les derniers désastres possession du gouvernement, cette démocratie nouvelle n'est pas fille du hasard ni de la violence : elle est le fruit du labeur des siècles, le produit des efforts persévérants des générations qui nous ont précédés ; elle est la somme et comme le capital accumulé de la culture, du travail et des douleurs qui sont l'honneur même de notre race. (Nouveaux applaudissements.)

Cette démocratie moderne se rattache du passé par des liens profonds, elle en est fortifiée, non pas comme une suite et une imitation des démocraties de Rome ou d'Athènes, non pas comme une imitation d'une démocratie que l'admire profondément, mais qui est étrangère à notre sang ; elle en est sortie avec son caractère et son génie propre, qui sont le génie et le caractère de notre tradition nationale.

Ce qu'elle veut établir, c'est un gouvernement fondé sur la liberté, mais fondé aussi, ne l'oublions pas, sur l'unité nationale.

L'unité, c'est le trait distinctif du génie français, c'est la sauvegarde de la grandeur nationale.

Nous n'avons plus voulu de l'unité dans le pouvoir absolu, de celle qu'avait réalisée l'ancien régime ; nous avons voulu l'unité dans la liberté ; mais méfions-nous des prétendues libertés qui mettent en péril l'unité nationale ! (Vifs applaudissements.)

Méfions-nous de ces prétendues libertés qui tendent à discréditer l'unité morale de la France. Méfions-nous en, messieurs, car cette liberté ne peut exister de cette façon. Prenons là ce qu'il n'y en a qu'une, et de faire deux parts dans la jeunesse française, ayant la même origine, issue de même race, mais n'ayant les mêmes idées ni sur le passé de la France, ni sur son avenir, ni qui, bien que parlant la même langue, n'entendent par ne plus se comprendre. (Applaudissements répétés.)

Cette liberté-là, nous la rejetons, car cela, messieurs, ce n'est pas une liberté qui se défend, c'est une servitude qui se prépare, et c'est un despotisme qui grandit. (Salves d'applaudissements.)

C'est pourquoi, messieurs, malgré les clameurs et les outrages, en dépit des scrupules de certains politiques... (Vifs applaudissements) nous revendiquerons et nous revendiquerons jusqu'au bout les droits méconnus de l'Etat en matière d'enseignement. (Nouveaux applaudissements.)

Ce droit de prééminence et de suprématie de l'Etat que nos pères—je me participe de nos pères, s'il y a cent ans, établissaient de nos pères de la génération de 1830—que nos pères appelaient excellemment le pouvoir de l'Etat dans l'éducation, ce droit, nous voulons le maintenir ; nous ne voulons pas le monopole, ainsi qu'on le dit faussement, mais le contrôle. (Très bien ! très bien !) nous ne voulons pas l'asservissement, ainsi qu'on le dit calomnieusement, mais les garanties. (Nouvel assentiment.)

Et nous sommes sûrs du succès final, car on réussit toujours en France quand on s'appuie d'une part sur la tradition nationale et la plus constante, de l'autre sur les vœux et les aspirations les plus authentiques de l'esprit moderne. (Applaudissements prolongés.

Les vitrines de l'ETOILE ROUGE méritent d'être vues.

UNE LETTRE DE M. LABOULAYE.

L'Unità cattolica, de Turin, a publié une lettre adressée par M. Laboulaye, sénateur, à M. Pietro Sbarbaro et dont voici la traduction :

Paris, 7 avril 1879.

Cher maître,

Il me semble qu'en Italie, on ne se fait pas une idée très juste de ce qui se passe en France en ce moment. Le 6 janvier dernier les élections sénatoriales avaient assuré le triomphe de la république ; nous n'avions plus devant nous que des adversaires reconnaissant leur propre impuissance et disposés à accepter la Constitution.

Tout s'était facilement terminé, et l'avenir appartenait à la liberté, lorsque tout à coup le parti radical de l'extrême gauche déclara que la victoire était son œuvre, qu'il était nécessaire d'en finir avec la politique modérée du centre gauche, et qu'à une nouvelle situation il fallait des hommes nouveaux, etc. Et nous avons vu apparaître l'un après l'autre :

1° La proposition d'amnistie, que Gambetta avait fait rejeter l'année dernière et qui ramène en *triomphe* les soldats et les chefs de la Commune à Paris, incendié par eux ;

2° Le procès des ministres ;

3° Le retour à Paris ;

4° Les lois Ferry, qui ont pour but l'expulsion des ordres religieux des écoles et l'abolition, *en fait, sinon en droit*, de la liberté de l'enseignement supérieur, liberté à laquelle j'ai attaché mon nom.

En ce moment, la question est de savoir laquelle prévaudra.

De la République libérale et constitutionnelle, que j'ai toujours défendue, on de la République centralisée et jacobine, qui est le gouvernement d'un parti, le règne d'une oligarchie, et qui a pour unique programme :—*La cléricalisme, c'est l'ennemi !*

Revenir à Paris signifie donner à ce parti une nouvelle force, appuyer et fortifier le Conseil municipal, qui est animé du même esprit ; revenir à Paris signifie soumettre le Parlement aux agitations et aux menaces des politiciens de la capitale.

Rester à Versailles signifie conserver l'indépendance du Parlement et réserver quelque chance de succès aux idées libérales, violemment mises en péril par l'ignorance et la passion. Personne en France ne se méprend sur le caractère de cette lutte passionnée. Les mêmes hommes qui combattaient le retour à Paris défendront la liberté de conscience contre les lois Ferry.

Le reproche que me font mes adversaires est d'être un fou qui ne sent qu'est la liberté. De la liberté, les habitués du jour ne veulent rien savoir : ils ne veulent que le despotisme du Parlement. Vous avez que je n'ai jamais trompé votre erreur et que j'ai toujours considéré l'adoration de Paris comme la négation de l'idolâtrie de notre société. Il n'y a pas plus dans que je ne le sois moi-même des injures et de la colère du parti de l'intolérance. Je défendrai la liberté jusqu'à la mort, et à mon âge la mort n'est pas bien éloignée.

Tout vôtre,
EDOUARD LABOULAYE.

☞Beaux meubles de chambre à coucher, bibliothèques, tables à ouvrage, berceaux brévetés, au Palais de l'Aigle d'Or, coin Remparts et Dauphine.

Le Cocteau est vous, mangez vos fleurines

—Cela ne passait au commencement de janvier, dans les cercles de la Chambre : M. Duchesne, tout jeune député et vif orateur, était d'un pas allégre les corridors, causait avec animation au député M. Bardoux. Le président du conseil d'alors venait de s'asseoir. Sa bonche avait pris cette conjonction naturelle qui doit faire penser l'avenir pendant l'acte accordé : "Voyons, Bardoux, nous qui venons d'un grand département, dites-moi franchement ce que vous pensez..... Vous pensez..... Vous croyez.....

"Moi, dit plaisir M. Bardoux, pas mon tempe, pour vous, M. le garde des sceaux, c'est tout le contraire : vous n'avez jamais pédalé personne !"

Soulier de pêcheur à 75 cents la paire à l'ETOILE ROUGE.

Bonnets gros de dimanche gare, il est fait exprès de chaque volume pour les petites têtes. Il dépose l'ombre des cadeaux, des cadeaux, des bijoux, des bijoux, des bijo